



Refus de payer une amende

Par **franc**, le **16/02/2015** à **20:11**

Bonjour.

Depuis un an, mon beau-fils de 24 ans refuse de payer une amende suite à un contrôle dans un train.

Il est récidiviste et nous ne voulons plus payer ses méfaits.

Il n'habite plus à notre domicile et est insolvable.

Il a reçu des rappels et les pénalités ne cessent d'augmenter.

- Quels risques prend-il en s'obstinant à ne pas payer ?

- Sa mère et moi-même risquons-nous une mise en demeure de payer à sa place ?

Merci pour vos informations et conseils.

Par **Visiteur**, le **17/02/2015** à **09:24**

Bonjour,

pourquoi voudriez vous payer ? qu'on vous le demande ? il est majeur ? Quand vous recevez un courrier pour lui chez vous, remettez le dans une boîte à lettres avec la mention "n'habite plus à l'adresse indiquée".

Par **franc**, le **17/02/2015** à **14:54**

Bonjour Grenouille.

Evidemment nous ne souhaitons pas payer. Seulement un fait dans le passé, (Administration fiscale qui demande à ma compagne de régler les dettes de sa mère), me laisse penser que l'événement pourrait se reproduire...

Quoiqu'il en soit, je n'ai pas su trouver de textes de loi qui indiquent à quoi s'expose le contrevenant.